Description d'un genre nouveau et d'une espèce nouvelle de Satyride américain [*Lépidopt. Rhopalocères*],

par M. F. Le Cerf.

Caenoptychia nov. gen.

Ailes entières, arrondies, les inférieures légèrement festonnées entre les nervures 2 et 4, bord abdominal un peu incurvé au-dessus de l'angle anal. Tête petite; palpes dressés, hérissés inférieurement de longs poils, à troisième article égal au quart environ du second et subporrigé; antennes ne dépassant pas en longueur les deux cinquièmes de l'aile antérieure, fines, faiblement épaissies dans leur tiers terminal et dépourvues de massue distincte.

Nervulation. — Ailes antérieures à cellule large, dépassant le milieu de l'aile, avec une courte pointe récurrente à l'angle des discocellulaires. Nervure 1, non renflée à la base; cubitale brièvement et faiblement dilatée près de la base; costale largement et longuement vésiculeuse; 5, naissant de l'angle des discocellulaires; 6, un peu au-dessous de l'angle supérieur de la cellule; 7, 8 et 9 tigées, de cet angle; 10, très près; 11, largement écartée.

Ailes postérieures à cellule dépassant le milieu, large dans sa moitié proximale, assez étroite distalement; nervure 1^b aboutissant au milieu du bord abdominal, 1^c à l'angle et 12 au milieu de la côte, toutes les nervures droites et non courbées à leur origine, notamment la nervure 4: leur répartition autour de la cellule analogue à celle des *Euptychia* du groupe de *phocin* F.

Génotype : *Cœnoptychia Boulleti* nov. sp. d'Amérique méridionale.

Cœnoptychia Boulleti nov. sp.

♂. — Ailes brun-noirâtre fuligineux avec un trait jaune orange au bord antérieur du renflement de la nervure costale aux supérieures et une petite tache diffuse de même couleur au-dessus de l'angle anal aux inférieures. Sur le fond se détachent confusément, en plus foncé, les nervures et une ligne antéterminale commune aux deux paires, précédée aux inférieures par une ligne discale courbe et trois lignes droites transversales parallèles entre la base et le milieu.

Dessous jaune de chrôme avec la côte et le champ dorsal des supérieures brun noirâtre jusqu'à la nervure 3. Le fond clair est divisé par deux séries principales de traits noirs, longitudinaux et transversaux, correspondant à ceux du dessus mais plus nets. Ils comprennent, aux deux paires : les nervures discales et trois lignes disposées entre la base et le milieu de l'aile; ces lignes, parallèles aux inférieures où elles vont obliquement de la côte au bord abdominal, sont divergentes et inégales aux supérieures, la première longeant la radiale, la seconde, arquée, coupant la cellule sans la dépasser, la troisième, droite, et commençant à la côte pour descendre au-dessous de la nervure 2.

Les deux ailes ont encore en commun : une ligne discale postmédiane parallèle au limbe, faiblement marquée aux supérieures, nette aux inférieures, une antéterminale et une marginale, noirâtres comme les précédentes, et délimitant une étroite bande blanc d'argent découpée en traits par les nervures. Enfin le renflement vésiculeux de la nervure 12 et la base de la côte aux supérieures sont d'un jaune orangé plus vif qu'en dessus, ainsi qu'une forte tache de même couleur ornée de deux gouttes argentées pupillées de blanc au-dessus de l'angle anal des inférieures. Franges des deux paires gris brunâtre fuligineux.

Corps brun noirâtre; palpes blancs à longs poils noirs: antennes noires en dessus, blanchâtres annelées de noir extérieurement.

Envergure : 30 millimètres.

Type : 1 ♂, Sao Léopoldo, État de Rio Grande do Sul (Brésil) X-1905. ex. Ern. Heyne, coll. E. Boullet < Muséum de Paris.

Cette singulière espèce faisait partie des collections de M. Eugène Boullet, Bienfaiteur et Associé du Muséum à qui je l'ai dédiée.

Elle ressemble superficiellement en dessus aux *Euptychia* monochromes des groupes des *E. innocentia* Feld., *E. hermes* F., *E. mitchelli* Frch., *E. celmis* God. ou à certains *Cœnonympha*, dont elle a presque exactement la taille et la forme. Son dessous, si curieusement cloisonné, rappelle plutôt l'ornementation de certains *Lycænidae*, mais ses caractères génériques ne permettent pas de la classer dans aucune des coupes actuellement connues de la famille des *Satyridae* à laquelle elle appartient sans conteste.

C'est avec des genres africains qu'elle a le plus d'affinités, l'absence de dilatation vésiculeuse à la base des nervures cubitale et dorsale la rapproche des *Physcaeneura* Wallgrn. et *Neonympha* Wallgrn. Le premier de ces genres a les antennes et les palpes semblables, mais la cubitale dépourvue de toute trace de renflement, et les nervures 7, 8, 9 et 10 tigées; quant au second, chez qui 7, 8 et 9 seulement sont tigées et la cubitale faiblement renflée, comme chez *Cænoptychia*, il diffère de celui-ci par ses palpes plus longs et plus épais et ses antennes renflées en massue distincte.